

AFFAIRE N° 39. - Approbation de l'appel d'offres relatif à la location de véhicules.

LE SECRETAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Par délibération en date du 30 Mars 1973, affaire n° 18, vous avez approuvé le Cahier des Charges établi pour la location de véhicules nécessaires :

- à l'enlèvement des ordures ménagères ;
- aux besoins des différents services communaux ;

et vous m'avez autorisé, en même temps, à lancer un appel d'offres.

Le 30 Mai dernier a eu lieu le dépouillement des offres et le résultat a été consigné par un procès-verbal.

C'est donc ce procès-verbal que je vous demande d'approuver.

Les crédits nécessaires sont prévus au chapitre 936 - article 661-1 du Budget Primitif de 1973.

LE MAIRE. - Mesdames et Messieurs, je mets la question aux voix.

Adopté à l'unanimité.

Approuvé
Saint-Jours, le 16 juillet 1973
Sous le Chef
le Secrétaire Général
Signé : J. D. Sallier
Sous copie certifiée conforme
le Directeur des Affaires Financières
R. Luyon